

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mars, le Comité de Bassin Sèvres-Atlantique du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Bertrand AYRAL,

Convocation faite le 10 février 2022,

Présents titulaires (2) :

Monsieur Bertrand AYRAL pour Communauté d'agglomération La Rochelle

Monsieur Alain LECOINTE pour Communauté d'agglomération Niortais

Excusés (4)

Monsieur Thierry LESAUVAGE pour Communauté d'Agglomération Rochefort Océan

Monsieur Daniel GRELLIER pour Communauté d'Agglomération Bocage Bressuirais

Madame Line MEODE pour Communauté d'agglomération La Rochelle

Monsieur Dominique SIX pour Communauté d'agglomération Niort Agglo

AVIS 2022_01 SUR L'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'AUNIS ATLANTIQUE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

Vu les statuts de Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Vu la délibération n°2021_24 du Comité Syndical du 10 décembre 2021 relative à la désignation des délégués de bassin,

Considérant la compétence obligatoire de Nouvelle-Aquitaine Mobilités en matière de coordination des offres de transports de voyageurs de ses membres,

Considérant le développement historiquement séparé des réseaux régionaux, ex-départementaux et urbains,

Considérant la volonté des membres du syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités d'avancer de façon concertée vers une meilleure articulation de leurs offres de transport respectives avec pour objectif de concevoir un réseau de transport « unique », hiérarchisé, lisible aux yeux des usagers et dépassant les frontières institutionnelles,

Considérant que les déplacements pendulaires sont de plus en plus imbriqués à l'échelle d'un bassin de mobilités, et non d'une seule agglomération,

Considérant la demande d'adhésion de la Communauté de Communes d'Aunis Atlantique,

Le Comité de Bassin :

- **Donne un avis positif sur l'adhésion de la Communauté de Communes d'Aunis Atlantique**

**Le Président du Comité de Bassin
Sèvres - Atlantique,**

Bertrand Ayrat